



CADRE DE VIE

Le parc Flaubert étend ses racines

Le projet d'ÉcoQuartier Flaubert se poursuit avec deux étapes en voie de finalisation, toujours dans la perspective d'un quartier favorable à la santé et au bien-être de ses habitant-es : la création d'une nouvelle rue et l'extension du parc Flaubert autour de l'îlot Marceline.

Par Auriane Poillet

C'est fait ! La partie nord de la rue Gustave-Flaubert a été rendue piétonne et transformée en espace vert. Ce qui étend du même coup le parc éponyme, passant de 3 à 6 hectares environ. « C'est très rare que l'on soit amené à transformer une rue en parc, relate fièrement Mehdi Habily, conducteur de travaux pour Routière Chambard. Cela change complètement les habitudes des gens. » Et pour cause, la nappe phréatique étant haute, les immeubles qui composent ce nouveau quartier ne disposent pas de stationnement en sous-sol.

Des usages transformés

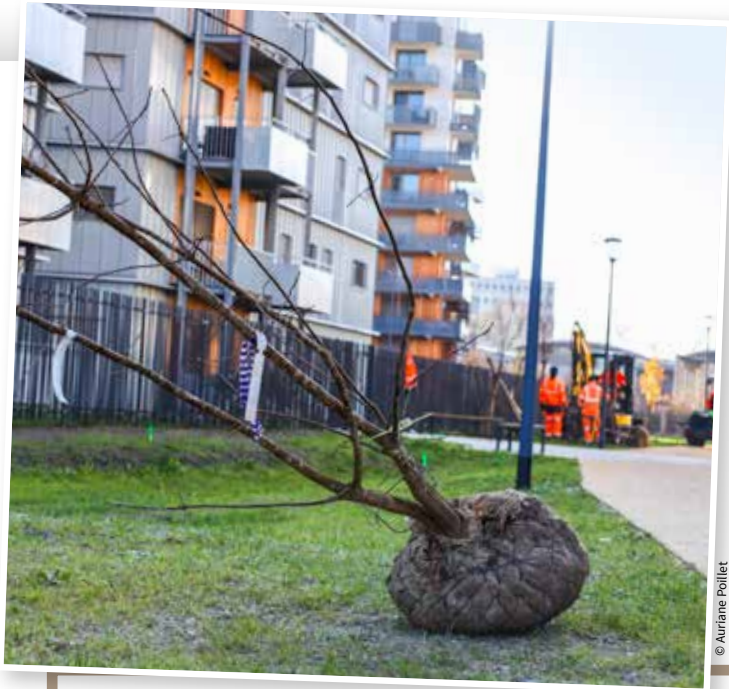
Créée à l'occasion de ces aménagements,

la rue Marceline-Desbordes-Valmore offre deux places PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et quatre places de livraison. À l'angle de la rue Gustave-Flaubert, un parking silo remplit la fonction de stationnement pour les habitants et les habitantes. On trouve par ailleurs sur son toit le tiers-lieu associatif dédié à l'alimentation : le Bar Radis. L'îlot Marceline se situe à proximité de l'arrêt MC2 : Maison de la Culture qui dessert la ligne A du tramway ainsi que deux axes cyclables importants. Profitant de ces points forts, le quartier a été pensé pour favoriser les déplacements à pied, en transport en commun et à vélo. Et tente de répondre au mieux à la Charte

de l'habitat favorable à la santé qui vise la création de lieux agréables à vivre et protégés des nuisances, telles que la pollution, les fortes chaleurs ou encore le bruit.

Des lieux de vies

Du mobilier a aussi été posé en fonction des usages des résident-es. « Ils n'ont pas été placés trop près des habitations pour limiter les nuisances sonores. Il y a eu beaucoup de modifications suite aux concertations menées dans le cadre de ce projet », explique Anne Molinier, cheffe du projet Flaubert pour l'aménageur SPL-Sages. « On plante aussi pour créer des écrans sonores et tenir compte des



© Auriane Pollet

Plus de 600 plantations !

Ces 6 hectares d'espaces au total vont verdir d'environ 290 jeunes arbres et 360 arbustes. La future canopée, composée d'une soixantaine d'espèces différentes, contribuera à préserver la biodiversité en milieu urbain et à limiter les îlots de chaleur. Pins sylvestres, merisiers des oiseaux ou encore érables champêtres viendront ponctuer les différents cheminements piétons du parc. 60 % de ces arbres ont déjà pris leur place au mois de décembre. Pour accompagner la protection de la biodiversité tout en garantissant la sécurité nocturne des habitant-es et des usager-es, l'ensemble de l'éclairage public a également été repensé. « *Cet éclairage LED est équipé de détecteurs de mouvements* », annonce Vincent Verstraet, chef de projet d'Alp'études, maître d'œuvre aux côtés de TN Plus. « *L'éclairage est très réduit et, lorsqu'une personne passe, cinq candélabres intensifient simultanément leur éclairage.* » ■

volontés de tout le monde. » Deux parcs privés ont également été créés au pied des immeubles Canopée et Le Salammbô.

Contrairement au reste du parc qui sera géré par la Ville de Grenoble, ces espaces seront régis par des ASL (Association Syndicale Libre). À terme, les aménagements permettront de relier plusieurs équipements du quartier : l'école Anne-Sylvestre, l'Ehpad André-Léo, la MC2 ; La Correspondance ou encore La Bifurk. Ces nouveaux espaces verts, dont 2,8 hectares aménagés pour un budget de 2,6 millions d'euros, seront livrés d'ici le mois de mars. ■

Infos : grenoble.fr/141

Des aménagements ludiques

Les abords de la pépinière associative La Bifurk ont aussi été repris par les entreprises mobilisées. Le talus qui séparait les terrains de sports extérieurs et le parc Flaubert ont été aplanis. L'espace accueille maintenant une grande tyrolienne pour le bonheur des petit-es et des grand-es. Elle vient compléter l'aire de jeux déjà existante à proximité. À l'avant du site, on profitera aussi d'une aire de brumisation, utile lors des fortes chaleurs. Deux toilettes sèches ont également été construites à proximité, à la demande de La Bifurk et des familles habituées du lieu. ■



© Auriane Pollet

Flaubert en chiffres :

- ◆ 6 hectares d'espaces verts
- ◆ 1 400 logements
- ◆ 5 000 m² d'équipements publics
- ◆ 9 000 m² d'activités et de bureaux
- ◆ 2 000 m² de commerces
- ◆ 200 tonnes de terre et de débris pollués évacués dans une décharge agréée

Un parc dans le parc

Depuis quelques années, la Ville de Grenoble a à cœur d'inscrire des noms de femmes dans ses espaces publics. La nouvelle rue Marceline-Desbordes-Valmore, pionnière du romantisme dans la poésie française, accueille un espace vert qui porte désormais le nom d'une Résistante française et compagnon de la Libération : Laure Diebold. On y trouve aujourd'hui des tables de pique-nique dont tout le monde pourra profiter. Une borne fontaine est aussi à disposition pour un meilleur accès à l'eau. ■